



Drôme
Isère
Sud PACA



Résultats 2020 des fermes de référence ovins viande du Sud-Est

SYNTHÈSE RÉGIONALE INOSYS-RÉSEAUX D'ÉLEVAGE –
DRÔME, ISÈRE, RÉGION SUD-PACA

Résultats 2020 des fermes de référence ovins viande du Sud-Est

Synthèse régionale Inosys-Réseaux d'élevage – Drôme, Isère, région Sud-PACA

ONT CONTRIBUÉ À CE DOSSIER

Rédaction :

Marie BREISSAND (Chambre d'agriculture 04)
Elodie LAGIER (Chambre d'agriculture 05)
Benoît ESMANGIAUD (Chambre d'agriculture 06)
Fanny SAUGUET (Chambre d'agriculture 13)
Marie CABROL (Chambre d'agriculture 26)
Catherine VENINEAUX (Chambre d'agriculture 38)
Claire GUYON (Chambre d'agriculture 84)
Rémi LECONTE (MRE PACA)
Maxime MAROIS (Institut de l'Élevage)

Maquette :

Isabelle GUIGUE (Institut de l'Élevage)

Crédits photos :

Marie BREISSAND (Chambre d'agriculture 04)
Elodie LAGIER (Chambre d'agriculture 05)
Claire GUYON (Chambre d'agriculture 84)
Rémi LECONTE (MRE PACA)

Remerciements :

L'équipe du réseau ovin viande Sud-Est remercie les éleveurs du réseau pour leur disponibilité et leurs contributions.

Résultats 2020 des fermes de référence ovins viande du Sud-Est

SYNTHÈSE RÉGIONALE INOSYS-RÉSEAUX D'ÉLEVAGE – DRÔME, ISÈRE, RÉGION SUD-PACA

SOMMAIRE

Faits marquants de l'année 2020	5
Sur le plan climatique.....	5
Sur le plan sanitaire	5
Sur le plan de la prédation	5
Sur le plan conjoncturel	5
Présentation des fermes de référence engagées en suivi 2020	7
Résultats globaux des fermes de référence	8
Analyse des performances de l'atelier ovin	10
Focus sur les types de débouchés des agneaux	11
Impact de la prédation	12
Les coûts de production	14

Avant-propos

Cette synthèse porte sur les résultats techniques et économiques d'un potentiel de 54 fermes ovines du dispositif Inosys-Réseaux d'élevage pour la zone Sud-Est, qui comprend deux départements de la région AURA (la Drôme et l'Isère) ainsi que l'intégralité de la région Sud-PACA.

L'analyse est conduite selon la répartition géographique des fermes suivies et le type de systèmes qu'on y trouve. Ainsi la zone Sud-Est est découpée en 3 zones : **Plaine, Préalpes et Montagne**.



Figure 1 : Carte de découpage de la région Sud-Est en 3 zones

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE 2020

Sur le plan climatique

L'année 2020 a été marquée par un printemps humide et pas trop froid (à l'exception de certains secteurs du Vaucluse où le froid important a été responsable d'un retard de la pousse de l'herbe), voire même précoce, doux et sec (Isère) puis un été chaud et sec, mais court en intensité. A l'automne, c'est une partie des Alpes-Maritimes, notamment les vallées de la Vésubie et de la Roya, qui ont été fortement impactées par le passage de la tempête Alex : bergeries emportées ou complètement détruites, alpages devenus inaccessibles car des pans de montagne ont été arrachés.

L'automne fut clément, propice à un pâturage des regains avant la rentrée hivernale en bergerie.

Au niveau de la constitution des stocks, les rendements en fourrage sont acceptables (c'est d'autant plus vrai pour les récoltes de première coupe). La qualité est également au rendez-vous.

Concernant les céréales, les rendements sont plutôt moyens, notamment liés aux conditions climatiques du printemps (chaud et sec).

Sur le plan sanitaire

La gale est toujours aussi présente et pose toujours autant de problèmes lors des mélanges de troupeaux en alpage.

Sur le plan de la prédation

La pression de prédation reste toujours aussi forte. Le loup gagne toujours du terrain, en colonisant de nouveaux territoires : les premières attaques ont été constatées dans le Luberon.

Sur le plan conjoncturel

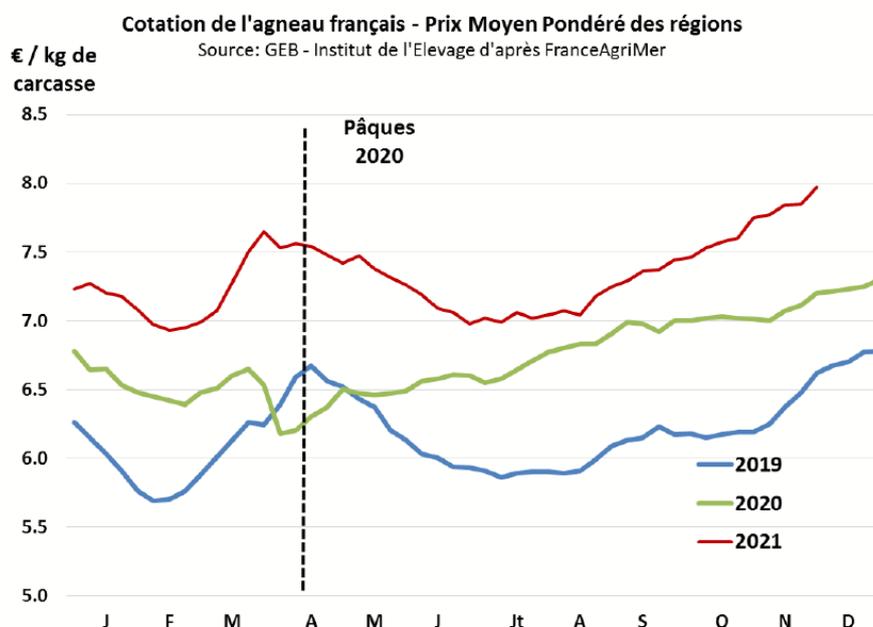


Figure 2 : Évolution de la cotation nationale du prix de l'agneau

L'arrivée du COVID et la mise en place d'un premier confinement au moment de Pâques n'a pas été sans conséquence sur les cours de l'agneau. Le démarrage du confinement à quelques semaines des fêtes de Pâques a fait craindre un effondrement des cours et une extrême difficulté pour les éleveurs à écouler leurs agneaux.

Au niveau de la région, on constate bien une baisse des cours dès l'annonce du confinement, qui ont ensuite amorcés une remontée pour atteindre pour certaines catégories d'agneaux (en démarche qualité) des prix presque identiques avant le démarrage de la crise sanitaire de la COVID.

Par crainte d'un effondrement drastique des cours pressenti pour Pâques, certains éleveurs ont préféré vendre leurs agneaux les semaines précédant Pâques à un moment où les cours avaient déjà chuté. Pour les éleveurs adhérents de la coopérative Agneau Soleil, qui ont vendu à la période où le cours était faible, un rattrapage des prix a été pratiqué par la suite (post période de Pâques).

D'autres éleveurs ont conservé plus longtemps leurs agneaux, en patientant que les cours remontent, ce qui a allongé la durée d'engraissement avec des agneaux plus gras et donc moins bien valorisés lorsque les cours étaient bien repartis à la hausse, après la période de Pâques.

Ces craintes ont tout de même incité les éleveurs à se tourner vers la vente directe, en saisissant notamment l'opportunité des demandes à la hausse des consommateurs à l'échelle locale.

Passée cette période agitée de Pâques, les cours n'ont fait que progresser, par manque d'agneaux disponibles à la vente et aussi par une plus faible concurrence agneaux importés du Royaume-Uni (liée aux conséquences du Brexit). Ainsi en fin d'année du fait d'une grande pénurie sur les marchés, des agneaux maigres notamment ont été vendus à des prix très satisfaisants pour les éleveurs.

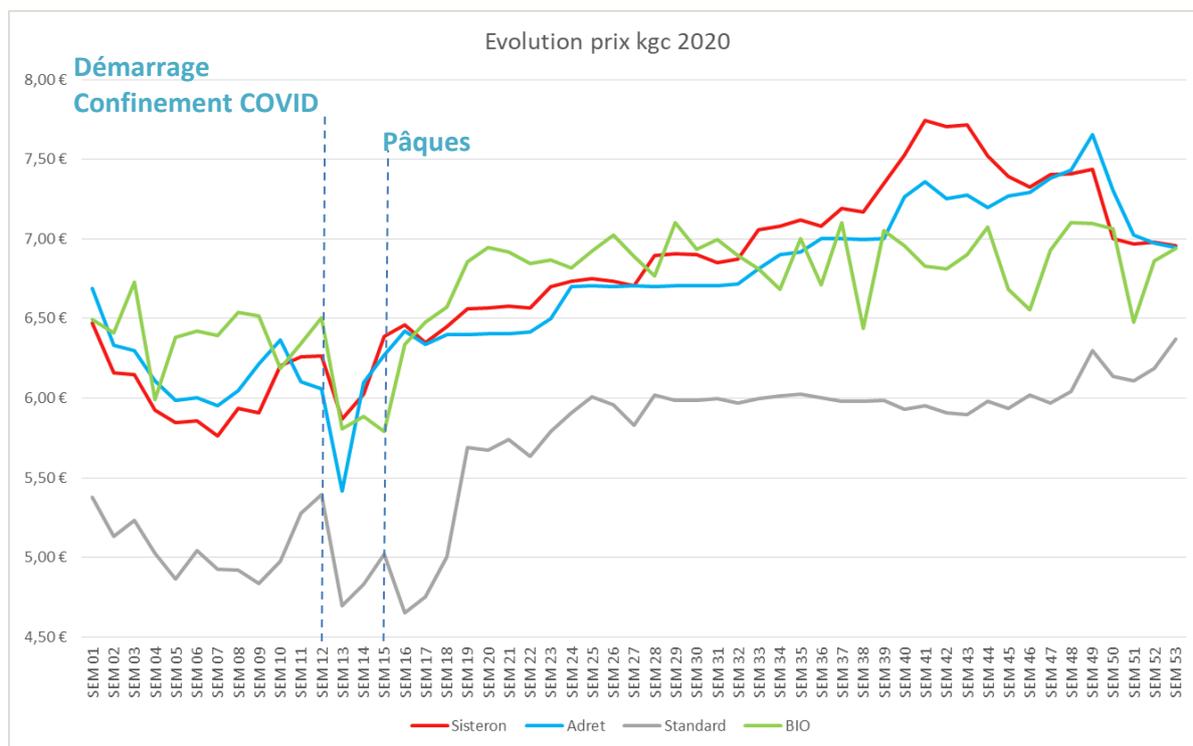


Figure 3 : Focus sur les évolutions des prix des agneaux d'après les données fournies en 2020 par la Coopérative Agneau Soleil

Les prix relevés sur la zone Sud-Est sont en cohérence avec les prix nationaux, même si on note qu'un écart d'environ 0,50 €/kg de carcasse persiste.

Au niveau des charges, une baisse des prix des carburants ponctuelle et conjoncturelle, liée à la pandémie, qui a pu avoir une légère répercussion sur les charges de mécanisation. Par contre, on note une hausse des prix des aliments, d'autant plus marquée sur la fin d'année 2020, qui devra donc se ressentir plus nettement sur le montant des charges opérationnelles de 2021.



PRÉSENTATION DES FERMES DE RÉFÉRENCE ENGAGÉES EN SUIVI 2020

De manière à établir cette synthèse, parmi les 54 fermes suivies, les résultats de 10 fermes insuffisamment satisfaisants et exploitables n'ont pas été retenus.

Au total, ce sont donc 44 fermes valorisables qui ont été conservées et qui se répartissent géographiquement de la manière suivante :

Zones	Effectif
Plaine	5
Préalpes	22
Montagne	17
TOTAL	44

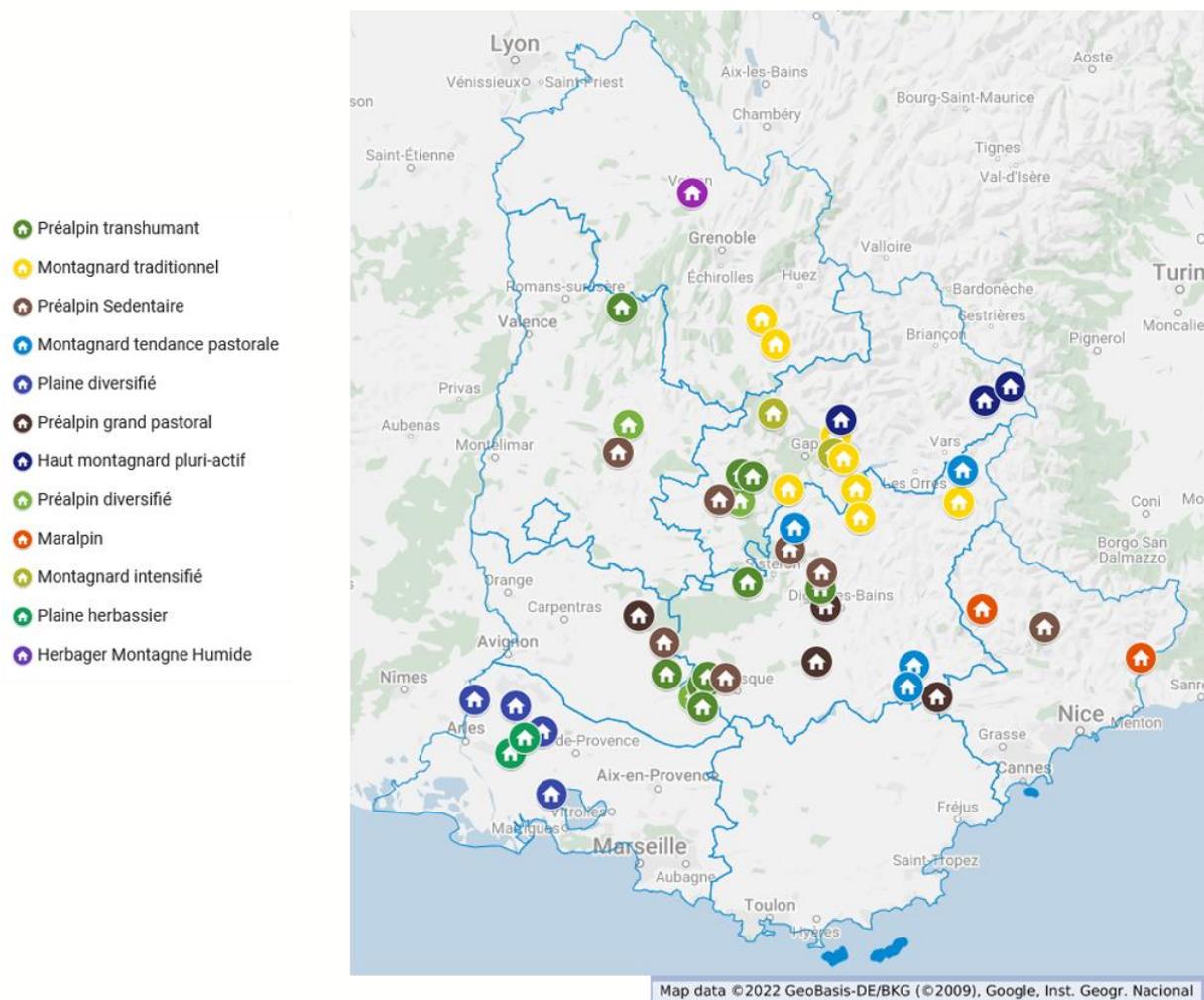


Figure 4 : Carte localisation des fermes du réseau au sein de la zone Sud-Est par type de système (à noter que celles écartées pour cause de résultats non valorisables figurent tout de même sur cette carte).

Résultats globaux des fermes de référence

Présentation des composantes de la structure des fermes suivies

Structure	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Main-d'œuvre (UMO) totale	3,2	2,6	1,6	2,3
SAU (ha)	140	96	43	82
Dont culture de vente (ha)	76	21	3	21
Ha de parcours individuels	305	298	142	238
Nombre de brebis	1 256	658	452	647

La taille moyenne des troupes est plus importante au sud de la zone (**1 256 brebis** en moyenne) et plus on monte en altitude vers la zone de montagne et plus la taille moyenne diminue (**452 brebis** en moyenne), tout comme la surfaces de parcours individuels et la SAU.

A noter que les cultures de vente sont destinées à la vente et n'entrent pas du tout dans l'alimentation du troupeau. En plaine, ces cultures sont essentiellement liées à la production de foin de Crau. Ce constat fait ressortir que les fermes de la zone sont moins spécialisées (ventes de cultures) que les fermes des Préalpes et de la Montagne. Plus on monte en altitude et plus un gradient de spécialisation des cultures pour le troupeau ovin s'observe.

Présentation des composantes principales du système fourrager

Système fourrager	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
SFP	64	74	40	61
% SFP/SAU	48	76	93	79

Plus on monte en altitude et plus la surface fourragère disponible et mécanisable s'oriente vers la récolte de fourrages, destinés avant tout à nourrir le troupeau. Sur les systèmes de montagne, il y a donc moins d'excédents de fourrages qui pourraient être vendus par ailleurs.

Plus on monte en altitude et plus la part de surfaces mécanisables s'amoindrit ce qui limite fortement la possibilité de produire des céréales, ce qui se traduit par l'augmentation du ratio SFP/SAU.

Présentation des performances économiques globales

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Produit brut (k€)	335	251	137	217
Produit brut total / UMO (k€)	137	100	97	103
Aides totales (k€)	110	146	92	121
Aides / PBT (%)	33	58	67	56
EBE / UMO (k€)	53	54	51	53
Charges de mécanisation (€/ha) (amortissement inclus)	174	150	94	131
Annuités (k€)	7	24	19	20
EBE (k€)	80	111	64	90
Annuités / EBE (%)	9	22	30	22
Revenu disponible / UMO (k€)	47	42	38	41
Charges de structure / ha SAU (€)	1 112	978	989	1 008
Charges de structure / brebis (€)	124	136	95	122

Globalement de bons résultats qui se ressentent sur les niveaux élevés d'EBE ramenés à l'UMO et surtout le niveau élevé de revenu disponible par UMO. Malgré des cours de l'agneau qui augmentent, le poids des aides dans le produit brut reste conséquent (**de 33% à 67%**). Cette forte dépendance aux aides s'explique aussi par la fonction d'entretien de l'espace naturel, assurée par les troupeaux ovins.

Si on évalue la performance économique par le ratio EBE / produit brut, on s'aperçoit que les valeurs sont successivement les plus élevées en zone de montagne (**47%**), suivie par les Préalpes (**44%**) puis par la plaine (**24%**).

Les charges de structure par brebis sont plus faibles en montagne que sur les deux autres zones. Ceci est lié au fait notamment qu'en plaine, le niveau de mécanisation est élevé du fait d'une importante production de foin.

Analyse des performances de l'atelier ovin

Présentation des performances de reproduction des troupeaux

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Nombre de brebis	1 256	658	452	647
Taux de mise-bas	94	87	85	87
Taux de prolificité	114	128	119	123
Taux de productivité numérique	93	96	84	91
Taux de mortalité agneaux (%)	9	14	15	14
Taux de pertes adultes (%)	3	5	6	5

Les résultats dans leur ensemble sont d'un bon niveau technique, même si les taux de mise-bas sont encore améliorables.

Présentation des caractéristiques d'alimentation des troupeaux

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Fourrages distribués (kg MS/brebis)	128	300	285	275
Autonomie fourrage (%)	80	95	83	88
Concentré total (kg/brebis)	31	90	78	79
Concentré total en kg/kg carcasse produit	2,2	6	5,8	5,5
% autonomie en concentrés	75	48	27	43

On observe des différences sur le distribué en fourrages, qui s'expliquent par les conditions climatiques (hiver plus long en montagne) mais aussi par des pratiques de quantité de distribués qui varient entre éleveurs (notamment parmi les préalpains). La pression de prédation exerce aussi un effet sur la quantité de distribués, notamment lorsqu'il y a du stock disponible en fourrages. L'affouragement se fait en bergerie, ce qui soulage psychologiquement de manière temporaire, l'éleveur.

Les autonomies en fourrages et en concentrés sont très variables en fonction des zones. On constate une plus grande autonomie en fourrages pour les préalpains alors que l'autonomie la plus forte en concentrés se situe en plaine.

A noter que les quantités de concentrés affichées comprennent les quantités distribuées aux brebis et aux agneaux.

C'est en plaine que les troupeaux passent le moins de temps en bâtiment, ce qui se ressent sur les quantités de concentrés distribuées. D'autre part, parmi l'échantillon de fermes suivies, une part significative n'engraisse pas leurs agneaux, ce qui joue aussi sur les niveaux de concentrés distribués.

Présentation des données de commercialisation observées

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Poids moyen des agneaux* (kg carcasse)	13,2	16,1	17,1	16,5
Prix moyen des agneaux (€/kg carcasse)	7,5	7,3	6,7	7,0
Prix moyen des agneaux (€/tête)	99	118	115	115
% agneaux lourds produits	54	78	76	75
% agneaux légers produits	24	15	16	16
% reproducteurs jeunes mâles vendus	1	1	4	2
% reproducteurs jeunes femelles vendues	21	7	4	7

* Tout type d'agneau confondu (léger, maigre, lourd)

En plaine, la part d'agneaux légers produits occupe une plus grande place que pour les autres zones, ce qui se ressent sur les poids moyens des agneaux vendus que ce soit en vif ou en carcasse, ainsi que le prix global ramené par agneau vendu.

La vente de reproducteurs (mâles et femelles) est un créneau de commercialisation relativement minoritaire, sauf pour les éleveurs de plaine.



Focus sur les types de débouchés des agneaux

On constate une diversité de débouchés avec cependant une dominante : la production d'agneaux **Label** (Sisteron et Adret), puisque **56%** des fermes en produisent.

On observe également qu'au moins **85%** des fermes déclarent pratiquer une activité de vente directe, pour dans la grande majorité des cas, seulement une partie des agneaux produits.

Enfin 15% des fermes suivies sont tournées vers la production d'agneaux biologiques.

Présentation des performances économiques

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Produit brut	109	122	106	114
Charges opérationnelles	79	77	67	75
<i>Dont charges alimentation directe</i>	39	34	43	38
<i>Dont charges surface fourragère</i>	6	11,5	7	9
<i>Dont frais vétérinaires</i>	3	6	6	5
<i>Dont autres frais d'élevage</i>	6,5	10	7	9
Marge brute (hors aide)*	30	45	39	39

* Marge brute calculée par brebis (à noter que les aides couplées ne sont pas prises en compte)

Le tableau ci-dessus fournit des ordres de grandeur des montants de marge brute par zone.



Impact de la prédation

Depuis 2018, l'équipe réseau Sud-Est se donne les moyens de recueillir et d'enregistrer des données spécifiques à la prédation.

Les données collectées comprennent :

- Le détail de la mortalité adulte (brebis, béliers) / jeunes (agneaux) imputable à la prédation ; sachant que l'exercice est complexe. Autant il est possible de récupérer les chiffres des victimes du loup donnant lieu à un constat de prédation à l'échelle des exploitations ; autant il est très complexe de rapatrier les pertes suite à des attaques ayant lieu sur des collectifs de garde de troupeau, notamment lors de l'alpage. Il faut savoir que les constats sont établis au nom des groupements pastoraux. Il est alors relativement compliqué de ventiler toutes ces attaques et victimes au niveau des fermes de référence. Pour autant, l'équipe réseau Sud-Est a mis au point une méthode de suivis de ces pertes et s'efforce d'année en année, d'affiner la fiabilité des chiffres récoltés.

- Le détail des animaux disparus imputables à la prédation, exercice excessivement complexe à mener, du fait de la difficulté de savoir précisément le nombre de disparus en cas d'attaque.
- Une partie économique relative à la prédation avec d'une part, les aides versées : indemnités suite à des attaques constatées, aides pour la mise en place de mesures de protection (chiens de protection, parcs, aide au gardiennage qui se traduit soit par une embauche de main d'œuvre, soit par l'éleveur qui assure lui-même le gardiennage), et d'autre part, par le détail des dépenses engagées pour la mise en place de mesures de protection.

Présentation des données relatives à la prédation

Economie globale	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Nombre de fermes ayant perçu des indemnités suite à des attaques	3	7	9	19
Montant moyen indemnités (€)	3 320	4 438	1 904	3 061

Malgré le fait que les fermes ne subissent pas d'attaques chaque année, elles mettent tout de même en place des moyens de protection (éligibles à des aides). Pour certaines, ces moyens de protection ne sont mis en place qu'uniquement sur leur groupement pastoral estival.

On constate qu'en 2020, **43%** des fermes de référence ont subi des attaques donnant lieu à des indemnités des victimes.



LES COÛTS DE PRODUCTION

Les coûts de production sont calculés à l'échelle de l'atelier, et non de l'exploitation. Ainsi dans les calculs des coûts de production, seule la main d'œuvre affectée à l'atelier ovin est prise en compte. On s'aperçoit d'ailleurs dans le tableau ci-dessous, que pour l'ensemble des zones, la main d'œuvre affectée à l'atelier ovin est toujours inférieure à l'ensemble de la main d'œuvre travaillant sur l'exploitation.

Caractéristiques générales de production

Structure	Secteurs géographiques			Ensemble
	Plaine	Préalpes	Montagne	
Nombre de fermes	5	22	17	44
Moyenne				
Production équivalente kgc	14 362	8 063	4 981	7 588
Main-d'œuvre (UMO) totale	3,2	2,6	1,6	2,3
Nombre UMO atelier ovin viande	2,2	2,2	1,4	1,9
<i>Dont nombre UMO exploitants</i>	<i>1,5</i>	<i>1,8</i>	<i>1,3</i>	<i>1,6</i>
<i>Dont nombre UMO salariés</i>	<i>0,7</i>	<i>0,4</i>	<i>0,1</i>	<i>0,3</i>
Production équivalente kgc/UMO	7 721	3 789	3 668	4 189

La **main-d'œuvre** affectée à l'atelier ovin varie en moyenne de **1,4** pour les montagnards à **2,2** pour les deux autres secteurs.

Le calcul de coûts de production en ovin viande est basé sur les kg de carcasse produits, soit pour les fermes qui vendent principalement des animaux en vifs, une conversion en kg carcasse est effectuée, auquel on affecte par convention un prix unitaire de **6,70 € / kg de carcasse**.

Les montants affichés sont des montants moyens par poste pour l'ensemble de chaque groupe.

La dernière ligne du tableau (qui correspond à la production équivalente de kg de carcasse) ramène la quantité d'agneaux produits en équivalent carcasse produite par UMO.

A noter que par convention nationale, les coûts de production sont calculés pour une rémunération de la main d'œuvre, à hauteur de **2 SMIC/UMO**.

Un suivi dans le temps de ces coûts de production permet d'avoir une représentation de l'évolution de certains postes de dépenses.



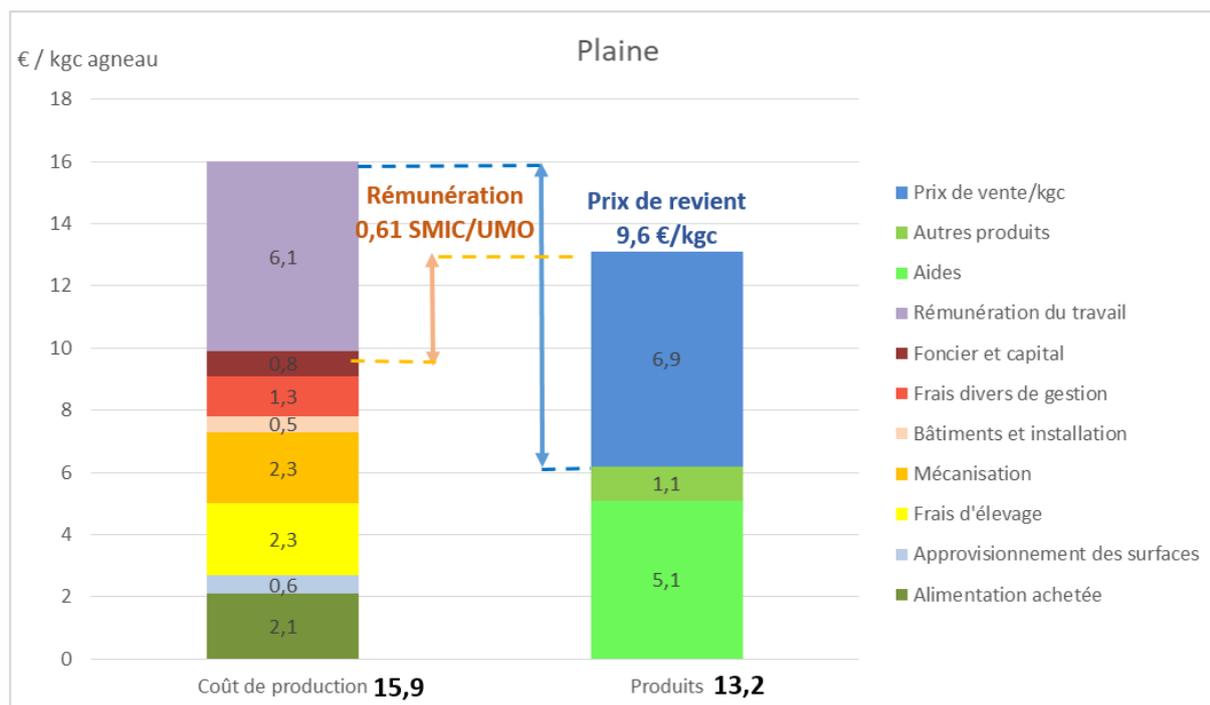


Figure 5 : Répartition des coûts de production pour les systèmes de plaine

Pour le secteur plaine, les **coûts de production** moyens s'élèvent à **15,9 €/kgc**, pour un montant moyen de **produits** de **13,2 €/kgc**. De ce fait, les produits ne permettent pas de couvrir l'ensemble des coûts de production. Pour arriver à couvrir l'ensemble des coûts de production, avec une rémunération de la main-d'œuvre exploitant à 2 SMIC/UMO, il faudrait que le prix moyen de vente des agneaux soit de 9,6 €/kgc. La situation actuelle ne permet pas ce niveau de rémunération, qui est rendu à hauteur de **0,61 SMIC**.

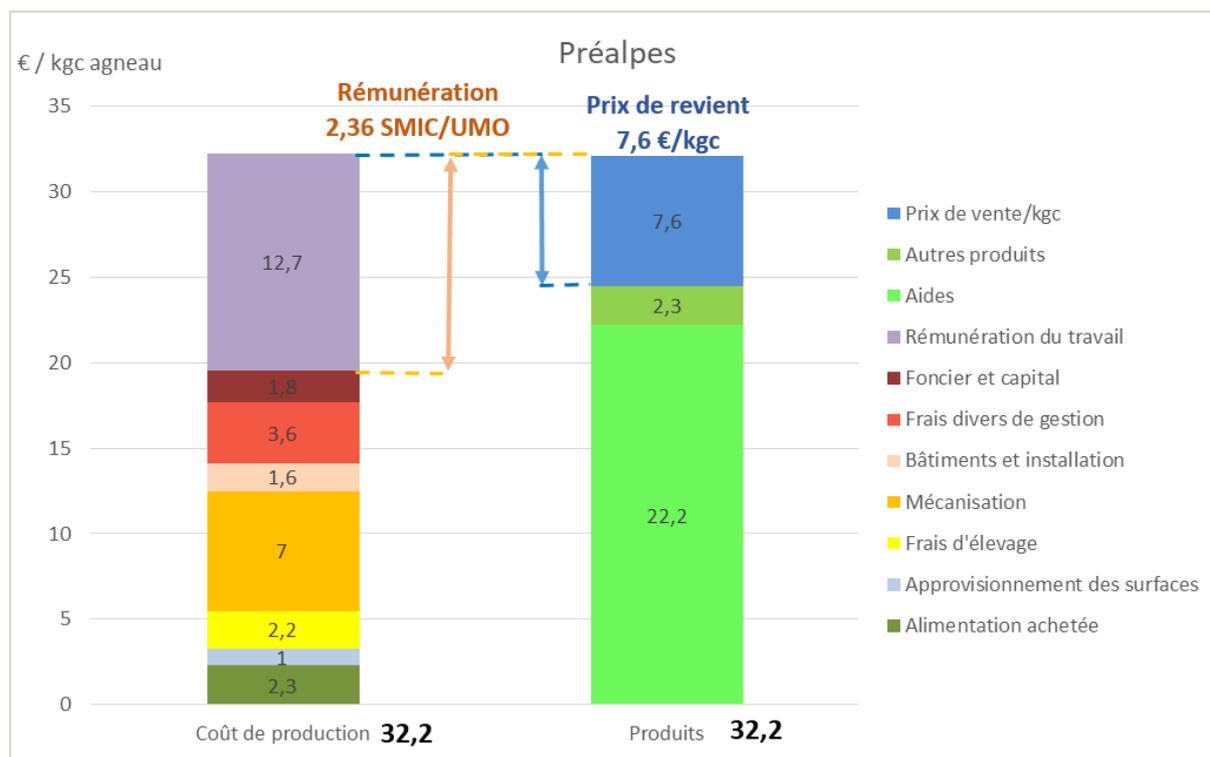


Figure 6 : Répartition des coûts de production pour les systèmes préalpins

Pour le secteur préalpin, les **coûts de production** moyens s'élèvent à **32,2 €/kgc**, pour un montant moyen de **produits** de **32,2 €/kgc**. De ce fait, les produits équilibrent parfaitement l'ensemble des coûts de production.

Le **prix de revient** est égal au prix moyen de vente des agneaux soit de **7,6 €/kgc**, ce qui **permet une rémunération de chaque UMO** supérieure à la convention, à hauteur de **2,36 SMIC**.

Un suivi dans le temps de ces coûts de production permet d'avoir une représentation de l'évolution de certains postes de dépenses. On note toutefois des frais de mécanisation supérieurs à ceux observés pour les systèmes de plaine.

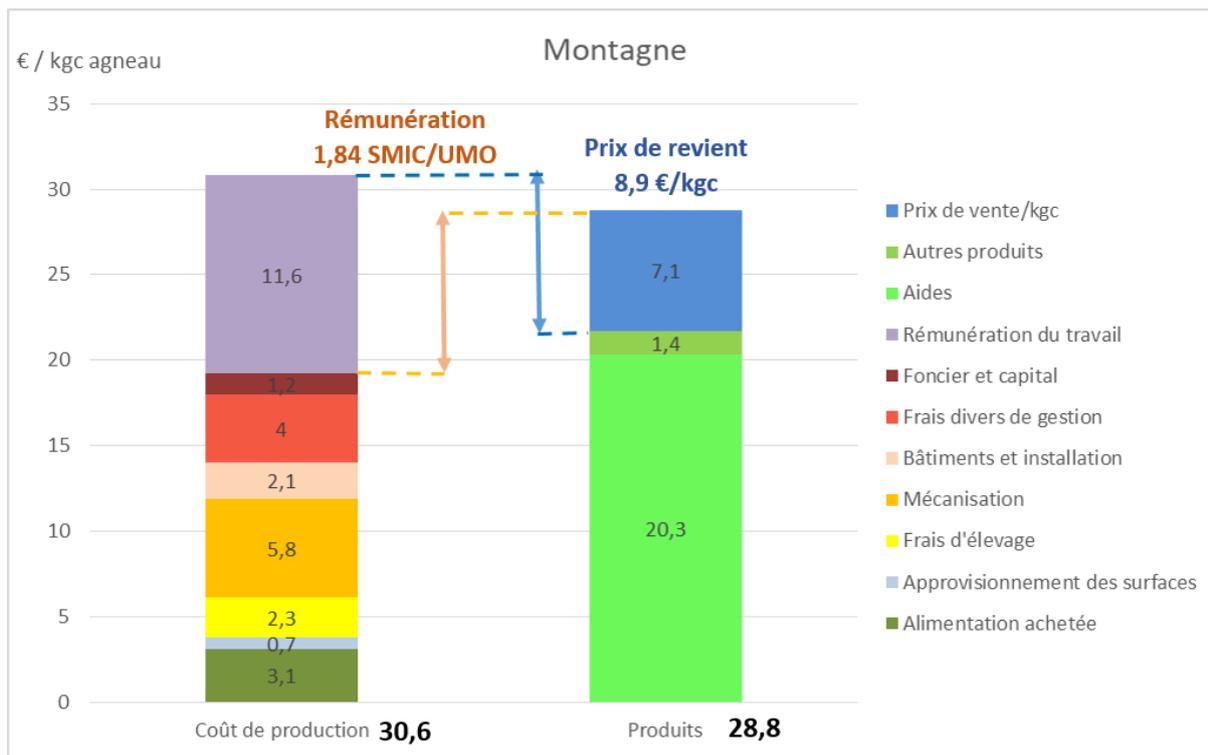


Figure 7 : Répartition des coûts de production pour les systèmes montagnards

Pour le secteur montagnard, **les coûts de production** moyens s'élèvent à **30,6 €/kgc**, pour un montant moyen de **produits** de **28,8 €/kgc**. De ce fait, les produits ne permettent pas de couvrir l'ensemble des coûts de production, avec un niveau de rémunération exploitant de 2 SMIC/UMO. Pour arriver à les couvrir, il faudrait que le prix moyen de vente des agneaux soit de 8,9 € par kg de carcasse. La situation actuelle laisse apparaître une **rémunération permise de la main-d'œuvre** exploitant à hauteur de **1,84 SMIC**.

On note toutefois des frais de mécanisation supérieurs à ceux observés pour les systèmes de plaine.



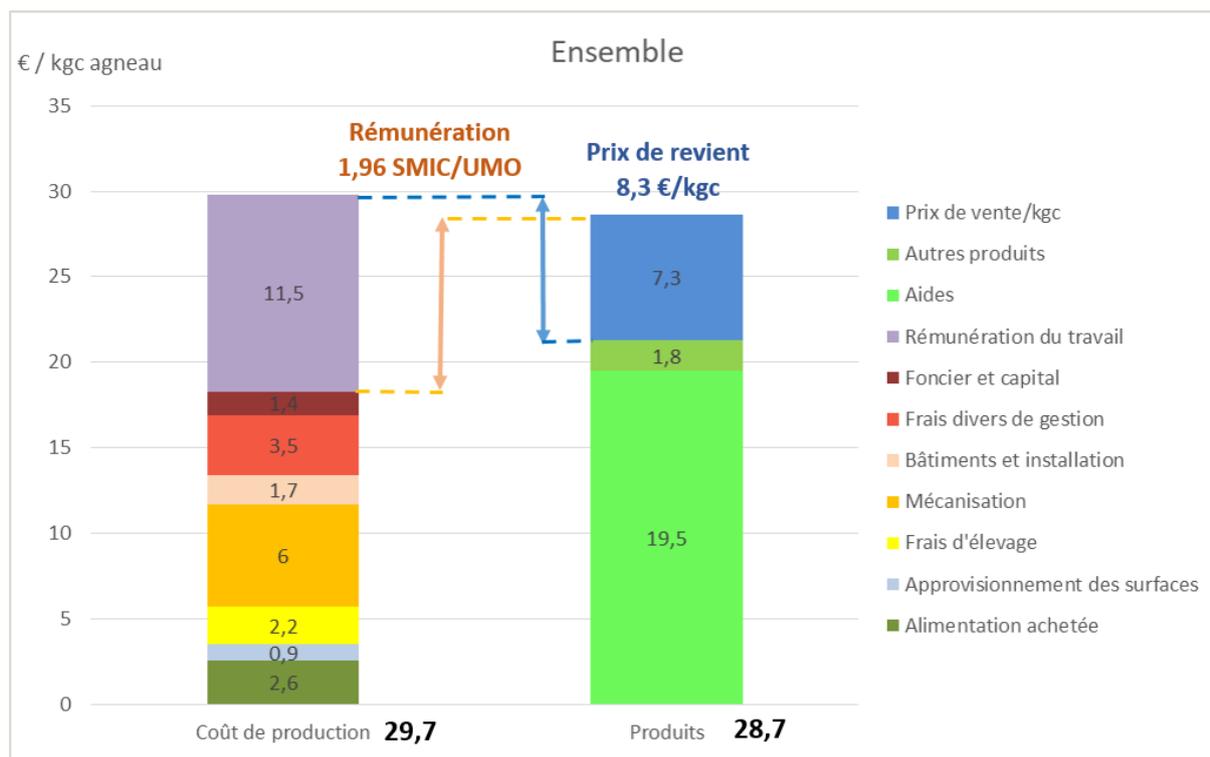


Figure 8 : Répartition des coûts de production pour l'ensemble des systèmes

Pour l'ensemble des secteurs, les coûts de production moyens s'élevaient à **29,7 €/kgc**, pour un montant moyen de **produits de 28,7 €/kgc**. De ce fait, les produits ne permettent pas de couvrir totalement l'ensemble des coûts de production. Pour arriver à couvrir l'ensemble des coûts de production, il faudrait que le prix moyen de vente des agneaux soit de **8,3 €/kgc**, ce qui permettra de rémunérer chaque UMO à hauteur de 2 SMIC, ce qui dans la situation actuelle laisse apparaître **une rémunération de la main-d'œuvre** à hauteur de **1,96 SMIC**.

CONTACTS :

Chambre d'agriculture 04

Marie BREISSAND
mbreissand@ahp.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 05

Elodie LAGIER
elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 06

Benoît ESMANGIAUD
besmengiaud@alpes-maritimes.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 13

Fanny SAUGUET
f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 26

Marie CABROL
marie.cabrol@drome.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 38

Catherine VENINEAUX
catherine.venineaux@isere.chambagri.fr

Chambre d'agriculture 84

Claire GUYON
claire.guyon@vaucluse.chambagri.fr

MRE PACA

Rémi LECONTE
r.leconte@mre.paca.fr

Institut de l'Élevage

Maxime MAROIS
maxime.marois@idele.fr

Résultats 2020 des exploitations du réseau Inosys ovin viande Sud-Est

Cette synthèse présente les résultats techniques et économiques de la campagne 2020 de 54 fermes (dont 44 valorisables) de références ovines du dispositif INOSYS-Réseaux d'Élevage. Les fermes suivies sont réparties en 3 zones (plaine, Préalpes, montagne) en fonction de leur localisation géographique. A noter que les résultats de la zone plaine, du fait de la faible représentativité de ce groupe ne sont pas toujours représentatifs mais cependant importants à isoler des résultats des 2 autres groupes.

Cette synthèse resitue le contexte de l'année 2020, aux niveaux national et international, la crise sanitaire du COVID et ses répercussions, le BREXIT et l'augmentation des cours de l'agneau ; au niveau local, les contraintes majeures qui influent sur les résultats de production : le climat et la prédation.

L'analyse des résultats techniques des fermes permet de suivre les performances des troupeaux sur les plans : reproduction, alimentation, vente des produits.

Sur le plan des résultats économiques des fermes, on retiendra que malgré une augmentation des cours de l'agneau, le ratio aides sur produit reste toujours élevé (en moyenne de 56%).

Les revenus disponibles moyens des différents groupes fluctuent entre 38 000 € / UMO pour la zone de montagne contre 47 000 € / UMO pour la zone de plaine.

A l'échelle de l'atelier ovin, l'analyse des coûts de production met en évidence le prix de revient : prix auquel les produits ovins doivent être vendus afin de couvrir l'ensemble des coûts de production, soit pour l'ensemble des fermes, un prix de revient de 8,3 € / kg de carcasse. Cette approche permet également d'afficher la rémunération permise en fonction de produits générés, soit pour l'ensemble des fermes une rémunération de 1,96 SMIC / UMO.



Inosys-Réseaux d'Élevage est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire français, qui associe près de 1500 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevages herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution de l'élevage constitue une véritable infrastructure de recherche et développement. Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact de politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés. Ce réseau permet en outre de diffuser largement sur le terrain le savoir et les outils nécessaires à l'appropriation de nouvelles problématiques, comme par exemple les enjeux de l'agroécologie. En ce sens il contribue largement à la formation continue des éleveurs et de leurs conseillers.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Le dispositif INOSYS Réseaux d'élevage bénéficie du soutien financier du Ministère de l'Agriculture (CasDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR. Il fait également l'objet d'un soutien financier national complémentaire de la Confédération Nationale de l'Élevage (CNE).

D'autres sources de financement peuvent être mobilisées au plan régional pour la conduite de projets spécifiques.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.